

aux évêques du monde catholique (1) : " Appliquez-vous donc à
 " faire connaître et estimer à sa valeur le Tiers-Ordre ; veillez à
 " ce que ceux qui ont la charge des âmes, enseignent soigneuse-
 " ment ce qu'il est, combien il est accessible à chacun, de quels
 " privilèges il jouit pour le salut des âmes et quelle utilité il
 " promet pour les individus et la société en général. Nous
 " exhortons vivement les fidèles à ne pas refuser de se faire
 " inscrire dans cette sainte milice de Jésus-Christ, et plaise à
 " Dieu que les populations chrétiennes accourent à la règle du
 " Tiers-Ordre avec autant d'ardeur et en aussi grand nombre
 " qu'elles affluaient autrefois à l'envi auprès de François
 " lui-même."

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Provincial.



CORRESPONDANCE DE ROME



L'empereur de la doctrine chrétienne. — Malgré tous les efforts de la Franc-Maçonnerie pour déchristianiser la Ville des Papes, Rome a pu conserver jusqu'aujourd'hui certains usages qui rappellent des temps meilleurs et qui contribuent à maintenir la foi parmi le peuple. C'est ainsi que, cette année encore, a eu lieu la proclamation de l'*Empereur de la Doctrine chrétienne* et la distribution des récompenses aux jeunes gens qui suivent le cours d'instruction religieuse dans leur paroisse respective, les dimanches et jours de fêtes, et qui, dans un concours général, ont donné des preuves de mémoire et d'intelligence.

La cérémonie a eu lieu à S. André *della Valle* ; elle était présidé par son Eminence le Cardinal Vicaire, entouré de plusieurs prélats et des curés de la ville. Celui qui a obtenu la première place au Concours a été proclamé *empereur* aux acclamations de tous ; les quatre suivants ont reçu le titre de *prince*, le sixième,

(1) Encyclique *Aspirata*.